



*roundrobin@autistici.org*

- e-mail
- condividi
- condividi
- condividi
- condividi

condividi

La première partie du procès pour l'opération "Scripta Manent", suite à laquelle sept compagnons et compagnonnes sont en détention préventive depuis plus de deux ans, arrivera à sa conclusion dans les premiers mois de l'année 2019, avec la sentence en première instance.

Cette enquête concerne une série d'attaques signées FAI et FAI/FRI [Fédération Anarchiste Informelle / Front Révolutionnaire International, NdAtt.] qui ont eu lieu entre 2003 et 2012, contre les forces armées (commissaires, casernes des Carabinieri et des élèves Carabinieri, RIS [Reparto Investigazioni Scientifiche, la "police scientifique" des Carabinieri; NdAtt.]) et des hommes d'État (maires, le ministre de l'Intérieur), des journalistes, des entreprises engagées dans la restructuration des Centres de Rétention Administrative pour migrants, ainsi que le directeur d'un CRA. Dans cette enquête rentrent aussi les blessures aux ingénieurs Adinolfi, PdG de Ansaldo Nucleare, pour lequel il y a déjà eu un procès et qui ont été revendiquées, en tant qu'action de la Cellule Olga FAI/FRI, par Alfredo e Nicola, qui sont en prison depuis 2012.

Les accusations sont la création et la participation à une association subversive (art. 270 bis du Code pénale), quelques délits spécifiques (art. 280), en plus de la provocation à crimes et délits et l'apologie de crimes (art. 414) pour des articles, des sites web, des blogs et des projets éditoriaux anarchistes.

Ce procès s'est fait remarquer pour le fait que le débat interne au mouvement anarchiste a été utilisé dans un jeu d'interprétations et des différenciations monté de toutes pièces, que le Procureur de service tente d'utiliser contre les anarchistes eux-mêmes, en essayant de condamner nos compagnons et de faire le procès des vingt dernières années de l'histoire de l'anarchisme et de la solidarité anarchiste.

En effet, toutes les manifestations de solidarité, exprimées à travers internet, des brochures, des journaux et des affiches, continuent à être versées au dossier.

De notre part, nous ne pouvons que réaffirmer notre soutien aux compagnons inculpés et aux pratiques dont ils sont accusés; l'histoire du mouvement anarchiste qui est inculpée est notre histoire, à nous tous.

Nous manifestons notre solidarité avec les inculpés, ainsi que notre rage et notre mépris à l'encontre de tous les inquisiteurs!

Pour toutes ces raisons, nous serons présents dans la salle lors du réquisitoire de Sparagna [le Procureur; NdAtt.], pour affirmer notre haine à son encontre et à l'encontre de tous les appareils répressifs, ainsi que notre proximité avec les inculpés.

Liberté pour Anna, Marco, Sandro, Danilo, Valentina, Alfredo e Nicola.

11 février, à 9h - salle bunker de la prison Le Vallette de Turin